

**RAPPORT DÉPOSÉ PAR LE MAIRE ROGER LAROSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE PONTIAC LORS DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 NOVEMBRE 2014**

**Aux membres du Conseil et aux contribuables;**

Je suis heureux de présenter le rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité de Pontiac.

Selon l'article 955 du Code Municipal, au moins quatre semaines avant que le budget soit déposé devant le conseil pour adoption, un rapport sur la situation financière de la Municipalité doit être présenté par le maire.

**2013**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, les états financiers vérifiés démontrent des revenus de **6 784 320,00\$**, des charges de **7 014 447,00\$** et des ajustements à des fins fiscales de **101 835,00\$** ce qui nous laisse un déficit de **128 292,00\$** lequel a été remboursé en partie avec le surplus non affecté laissant un déficit de **11 290,00\$**.

L'excédent accumulé se détaille donc comme suit après ajustements :

- Surplus affecté	<b>384 417,00\$</b>
- Réserves financières	<b>81 604,00\$</b>
- Fonds réservés	<b>488 695,00\$</b>

**2014 – Résultats préliminaires**

Les résultats préliminaires 2014 tentent à démontrer un surplus compte tenu des engagements financiers déjà comptabilisés.

**Traitement des élus**

Selon l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération et l'allocation des dépenses annuelles versées aux élus, par la municipalité et la MRC en 2014.

<b>SALAIRE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>ALLOCATION</b>	<b>TOTAL</b>
Maire	24 966,24\$	12 483,00\$	37 449,24\$
Conseiller	8 322,00\$	4 161,00\$	12 483,00\$
Représentant MRC	18 073,00\$	5 384,00\$	23 457,00\$

**Contrats de plus de 25 000,00\$**

Selon l'article no 955 du Code municipal : « contrats de plus de 25 000,00 \$ de l'année en cours »:

9206-9467 Québec Inc. (administrateur : Mario Allen)	Déneigement secteur F (Luskville) et C (Onslow-Sud) et trottoirs village de Quyon	130 295,64\$
AERO-FEU	Équipement - Pompiers	359 471,38
RAYMOND BÉLISLE	Travaux (Remplacement ponceaux) et déneigement secteur G (Breckenridge)	115 948,07\$
COCO PAVING INC.	Achat d'asphalte	29 685,26\$
CRSBP DE L'OUTAOUAIS	Fournitures – Activités bibliothèques	34 404,96\$

9262-8072 QUÉBEC INC. (DAGUA)	Paiement final – Travaux correctifs usine traitement d'eau	58 807,02\$
STÉPHANE DORÉ, URBANISTE	Assistance professionnelle	25 099,04\$
FERME HGAL	Opération de l'écocentre	46 747,43\$
WESLEY GORDON	Réparations véhicules	57 924,45\$
J. ETHIER CPA INC	Vérification - Comptabilité	40 413,71\$
LAMARCHE MCGUINTY INC.	Gravier	40 234,53\$
LOCATION MARTIN-LALONDE INC.	Cueillette des ordures et recyclage	156 554,07\$
MACEWEN PETROLIUM	Diesel pour les véhicules et huile pour fournaise	89 175,86\$
MOUNTAINVIEW TURF FARM	Déneigement secteur E (Village de Quyon)	72 158,32\$
NUGENT CONSTRUCTION INC.	Gravier – chemins municipaux et déneigement secteurs A et B (Lac-Des-Loups et Onslow Nord)	75 026,77\$
SOMAVRAC CC INC.	Calcium	32 767,89\$
WASTE MANAGEMENT QUEBEC INC.	Contrat ordures et recyclage	148 241,54\$

### **Programme triennal d'immobilisation**

Tel que prévu lors de l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016, la municipalité a fait l'acquisition d'un nouveau camion autopompe-citerne au courant de l'année 2014, ce qui nous permet d'assurer une meilleure couverture du territoire par notre département de service incendie. D'autres investissements dans le domaine des services incendies prévus dans le dernier programme triennal seront reconduits dans le prochain programme triennal 2015-2016-2017, notamment pour l'amélioration de la flotte de véhicules, du système de communications et les casernes.

Au niveau du département des travaux publics, plusieurs projets d'asphaltage ou de municipalisation de chemins avaient été prévus pour l'année 2014. Compte de tenu des nouvelles exigences en lien avec le processus d'appel d'offres, la municipalité a profité de l'année 2014 afin de revoir ses façons de faire grâce à l'embauche d'ingénieurs sur une base temporaire. L'année 2015 pourrait voir la création d'un poste permanent en ingénierie à la municipalité de Pontiac et grâce au travail effectué en 2014, la municipalité prévoit d'aller en appel d'offres pour la réfection du chemin de la Montagne sur une longueur de 4 kilomètres au printemps 2015. D'autres projets de réfection prévus pour 2014 ont été priorisés pour l'année 2015, c'est-à-dire l'asphaltage des chemins du projet Lusk et le chemin Braun – tous conditionnels à l'adoption d'un règlement d'emprunt. Au sujet de la municipalisation de certains chemins, la municipalité poursuivra ses démarches en 2015 en entamant l'analyse des chemins pouvant être municipalisés en partenariat avec les associations concernées. D'autres parts, l'achat de la niveleuse prévu pour l'année 2016 pourrait avoir lieu en 2015.

Au niveau de l'hygiène du milieu, le projet de Terratubes prévu pour 2014 n'a pas eu lieu, mais le traitement des eaux usées et des boues de fosses septiques demeure une priorité pour le prochain programme triennal et la municipalité pourrait investir autant dans le traitement des eaux usées et des boues de fosses septiques que dans l'assainissement de l'eau potable afin de maximiser les atouts que représentent de tels services pour une municipalité comme la nôtre. Un montant de 1,75M\$ est réservé pour notre municipalité par le gouvernement jusqu'en 2018 afin de réaliser

des projets d'infrastructures axés principalement sur le traitement de l'eau. L'année 2015 sera une année de préparation pour des travaux importants qui pourront débiter en 2016.

Au sujet des loisirs, le dossier du centre communautaire demeure une priorité pour 2015 et l'étude complétée en 2014 a permis à la municipalité d'avoir une estimation fiable des possibles coûts de réparation pour le centre communautaire situé dans le village de Quyon. D'autres parts, la municipalité pourra travailler sur le réaménagement de la rampe de mise à l'eau située dans le village de Quyon tout en analysant la possibilité d'officialiser et créer d'autres accès à la rivière des Outaouais en 2015.

### **Orientations préliminaires 2015**

Outre les priorités identifiées au programme triennal, la municipalité de Pontiac devra relever plusieurs défis budgétaires en 2015. D'abord, il y a le nouveau Pacte fiscal décrété par le gouvernement du Québec qui pourra se traduire à un transfert du fardeau fiscal équivalent à au moins 1,2% du budget global de la municipalité. La municipalité devra absorber l'impact de ce Pacte fiscal transitoire, tout en mettant en place les ressources nécessaires afin de mieux servir la population dans l'entretien et la réfection des chemins, l'aménagement du territoire et les services de loisirs sans oublier les services d'incendies. Ce nouveau pacte fiscal pourra se traduire par une augmentation de la quote-part à verser à la MRC des Collines-de-l'Outaouais qui s'est fait attribuer de nouvelles responsabilités par le gouvernement du Québec. À elle seule la quote-part pour la MRC (qui comprend les services de la sûreté publique (Police)) représente habituellement 25% du budget total annuel. La municipalité souhaite relever ces défis tout en maintenant un niveau de taxation compétitif qui, traditionnellement, se trouve parmi les moins élevés de la région et des autres municipalités de tailles semblables ailleurs dans la province.

### **Consultation pré-budgétaire**

Une consultation publique pré-budgétaire sera organisée au centre communautaire de Luskville situé au 2024 route 148, Pontiac. La date et l'heure vous seront communiquées sous peu.

### **Adoption du budget 2015**

Le budget final pour 2015 sera adopté le 16 décembre 2014 à 19h30 au centre communautaire de Luskville. J'invite tous les contribuables à assister à cette réunion afin d'être mieux renseignés.

Donné à Pontiac, Québec, ce 11 novembre 2014.

Roger Larose  
Maire, municipalité de Pontiac